



Mom propriétaire a t'il le droit de me réclamer charges abusives

Par **Locataire victime**, le **18/11/2013 à 16:32**

[fluo]**Bonjour**[/fluo]
Je voudrais savoir si les états de lieux de sortie ont pas été faits car le propriétaire est parti en vacances et aucun compteur a été relevé. Est-ce que le propriétaire a le droit de demander des charges après déménagement ?
[fluo]**Merci pour vos réponses**[/fluo]

Par **cocotte1003**, le **18/11/2013 à 18:23**

Bonjour, ce que vous indiquez c'est une provision pour charges que vous payez tous les mois. Le bailleur a le droit de vous retenir une partie du dépôt de garantie jusqu'à la régularisation annuelle ou vous demandez le complément sur les cinq dernières années. Ceci sans présentation de justificatifs bien sûr, cordialement

Par **Locataire victime**, le **18/11/2013 à 19:11**

Merci cocotte mais si les relevés n'ont pas été relevés que faire ?

Par **aliren27**, le **19/11/2013 à 06:51**

Bonjour,rvous etiez en meublé ou en location vide ?rnCordialement

Par **Locataire victime**, le **19/11/2013** à **16:49**

Le contrat de bail été meuble .